

Journées nationales d'action contre l'illettrisme :

le conseil départemental dévoile le programme de l'édition 2025

Ce vendredi 12 septembre a marqué le lancement des Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) en Loir-et-Cher. Afin de sensibiliser le grand public, former les professionnels et bénévoles mais également faciliter le repérage et l'accompagnement des personnes concernées, de nombreuses actions sont mises en place du 13 septembre au 28 novembre prochains.

Depuis de nombreuses années, la lutte contre l'illettrisme fait partie des engagements fort du département. 20 000 habitants du Loir-et-Cher sont touchés par l'illettrisme et l'illectronisme, qui constituent un facteur d'exclusion, aggravent les situations de fragilité, freinent l'accès aux droits ainsi qu'à l'information, et entravent les politiques publiques dans divers domaines.

Des enjeux majeurs

En 2018, le conseil départemental a décidé de faire de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme une priorité en créant un plan d'action départemental dédié, inscrit dans le Schéma des solidarités 2024-2028 et reconduit en 2024 pour quatre ans. Ce plan a notamment pour objectif d'accompagner les publics dans la dématérialisation des services tout en renforçant l'accès aux droits (faciliter l'accès à l'information, simplifier les procédures de suivi et favoriser l'accompagnement des publics éloignés et fragiles), de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, ou encore de renforcer la coordination entre les acteurs (État, collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.). L'action du département s'oriente ainsi autour de six axes complémentaires : observer, repérer, former, mailler, communiquer et évaluer. L'objectif est de promouvoir un ensemble cohérent de solutions permettant aux personnes concernées par des difficultés avec les savoirs de base – y compris dans le domaine numérique – de retrouver leur autonomie.

Un programme de sensibilisation et de formation

À l'occasion des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, de nombreuses actions à destination du grand public mais également des professionnels seront déployées sur l'ensemble du territoire par le conseil départemental, le Centre de ressources illettrisme et analphabétisme du Loir-et-Cher (CRIA 41) et leurs partenaires. Parmi elles :

- Des expositions pour sensibiliser et comprendre l'illettrisme et l'illectronisme;
- Des ateliers d'initiation au numérique, d'écriture, de lecture et d'évaluation de compétences ;
- Des formations pour repérer, accompagner et orienter les publics en situation d'illettrisme, s'initier à la méthode « Facile à lire et à comprendre » (FALC) ou encore sur l'importance de la lecture auprès des tout-petits;
- Des conférences et ciné-échanges.

« Changer le regard sur l'illettrisme, agir et accompagner au mieux les personnes concernées, mais aussi resserrer les liens entre les acteurs du territoire font parties des priorités du conseil départemental et du CRIA 41. Si les Journées nationales d'action contre l'illettrisme sont un temps fort important, nous sommes cependant engagés tout au long de l'année face à cette problématique. Car il est indispensable de savoir lire, écrire, compter, s'exprimer à l'oral, s'orienter dans le temps et dans l'espace, maîtriser les usages numériques courants, notamment pour pouvoir s'insérer durablement dans l'emploi », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance.

Le programme complet des Journées nationales d'action contre l'illettrisme est à retrouver sur departement41.fr







